

FORMATION RECYCLAGE HABILITATION NON ELECTRIQUE - BS - BE - H0V

HABILIT

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre
De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail

Public Visé

Personnel non électricien ou électricien, chargé : De réaliser des manoeuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques. D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques. De mettre en place des panneaux photovoltaïques.



Pré Requis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation. Maîtrise orale et écrite de la langue française. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques.

Modalités d'entrée en formation

Pour toute inscription, contactez-nous au 05 31 21 71 01 ou par mail à contact@2tformation.fr. La formation peut être financée par le bénéficiaire, l'entreprise, un OPCO, France Travail ou, lorsqu'elle est éligible, par le CPF, sous réserve des conditions et de l'accord du financeur. L'inscription est confirmée après analyse du besoin, vérification des éventuels prérequis et validation du dossier. Le délai d'accès est généralement de 2 à 4 semaines, selon les disponibilités et les délais de prise en charge. Pour une inscription via Mon Compte Formation, un délai minimum de 11 jours ouvrés doit être respecté avant le début de la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre
De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou

Méthodes pédagogiques

Exposés multimédias interactifs. Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe. Manipulations de composants électriques et dispositifs de sécurité.

Parcours pédagogique

PARTIE THÉORIQUE

- L'évaluation des risques,
- Les nouvelles dispositions réglementaires,
- Les grandeurs électriques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les mesures de protection,
- Les limites, zones et opérations liées,
- Les équipements de protection,
- Les rôles et titres d'habilitation,
- Les outillages et matériels électriques,
- La procédure en cas d'accident électrique,
- La procédure en cas d'incendie électrique,
- Chargé d'opération BE Manoeuvres : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations,
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations,

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

2T FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310879331

2T FORMATION

12 Rue Henri Turner - 31100 Toulouse

SASU au capital de 1000 € - Tél. : 05 31 21 71 01 - E-mail : contact@2tformation.fr - N° Siret : 815 274 683 00037

N° TVA Intra. : FR04815274683 - Numéro de déclaration : 76310879331 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code NAF : 8559A

- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension,
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité,
- De réaliser une manœuvre d'exploitation,
- D'évoluer dans une zone protégée,
- D'échanger des documents liés aux opérations,
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie,
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Notre centre est conforme aux normes d'accessibilité des ERP aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation, contactez notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), ou le centre au 05 31 21 71 01.

Durée

10.50 Heures **1.5** Jours

Tarifs

Sur devis



Contactez-nous !

Antoine HEUZEY
Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17
Mail : a.heuzey@2tformation.fr